

Dominique BAERT

Député du Nord

Vice Président de la Commission des Finances

Maire de Wattrelos

1605-49

 **COPIE**

Le 2 juin 2016

Monsieur Prosper TEBOUL
Directeur Général
A.P.F
17 Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

J'ai le regret de devoir vous faire part de ma vive inquiétude, car j'ai été alerté par les employés d'APF Entreprise, l'entreprise adaptée de votre association, installée Boulevard de Mulhouse à Roubaix.

Il semble en effet que, parallèlement à une diversification de vos activités, vous envisagiez dès septembre prochain un transfert des activités roubaisiennes vers Templemars, une autre commune certes de la Métropole Européenne de Lille, mais éloignée du lieu d'exploitation actuel et surtout très mal connectée à Roubaix par les transports en commun.

Cela ne peut être supporté par le plus grand nombre des employés, et si, vu de Paris ce transfert peut paraître proche et être sous-estimé dans ses conséquences, sa portée humaine est lourde, trop lourde à mon sens pour vos salariés dont les handicaps physiques ne sont pas compatibles ni avec une telle relocalisation, ni avec un transport personnel excessif.

Voilà pourquoi je vous saisis en urgence ! Car si elle devait être confirmée, **cette décision de transfert d'activités sans prise en compte des problèmes humains n'est pas acceptable !** A mes yeux d' élu local, elle est de surcroît incompréhensible : je ne sais quelles sont les démarches qu'a pu entreprendre l'APF dans sa recherche de locaux, mais j'ai peine à comprendre que ni sur Roubaix, ni sur Wattrelos, ville que j'administre, il n'ait pas été possible de trouver la surface de locaux dont vous avez besoin.

A tout le moins, ni comme député, ni comme maire je n'ai été approché par vos collaborateurs pour contribuer à une solution économique compatible avec les besoins des salariés. Je le déplore.

.../...

 **COPIE**

Je suis disponible pour rechercher avec vous, et les responsables économiques locaux, les voies et moyens qui pourraient éviter à vos salariés un inutile traumatisme, car vous qui oeuvrez à leur service, vous pouvez deviner les problématiques qu'un déménagement occasionnerait.

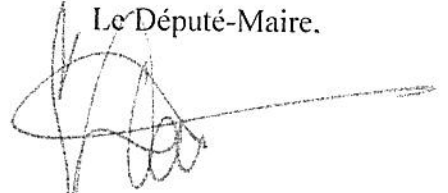
Ceci dit, je n'ose croire qu'une décision définitive ait été prise, et je serai heureux que vous puissiez me rassurer sur ce fait.

Dans cette attente impatiente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en ma considération la meilleure.

Je tiens de votre affaire.

Amicalement,

Le Député-Maire.



Dominique BAERT